D21.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : **D141470360**

EXEMPLAIRE A CONSERVER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

▪

DATE DU CONTRÔLE

12/10/2026

N° PROCÈS-VERBAL

26203261

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTR?LE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE)

7.1.5.b.2. AIRBAG : Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire
Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.
Ce contrôle volontaire ne peut être utilisé en cas de vente du véhicule

IDENTIFICATION DE L'INSTALLION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S054D111

RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

ADRESSE : 890 rue Jean Prouvé

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Tél : 03.83.51.75.83 Fax: 03.83.51.75.52

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 054D1225

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GR-711-KF	26/09/2023	26/09/2023

Genre	Marque	Type
VP	SKODA	ILLISIBLE

N° dans la série du type	Énergie
TMBEA6PJ5P4101106	ES

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
23830	FABIA

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : VBGMBH

Adresse : KERGUEN MICHEL
06110 LE CANNET

Document présenté : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

MESURES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-2.1 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	1 %		5 %	
Force verticales :	651 daN		445 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	252 daN	234 daN	165 daN	168 daN
Déséquilibre (< 20%) :	8 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	252 daN	234 daN	165 daN	168 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 74 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 21 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-2.1 %	-2.3 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-1.5 %	-2.1 %		

CONTRÔLE VOLONTAIRE